



REPUBLIQUE DU CAMEROUN : HARCELEMENT ET CAMBRIOLAGE DES DEFENSEURS DES DROITS HUMAINS PAR DES HOMMES NON IDENTIFIES A DOUALA

DOUALA-CAMEROUN : Déclaration REDHAC N°009/28092022

Ce 28 septembre 2022, au tour de 14h 30 mn, en plein Bali monsieur Alex Gustave AZEBAZE, Journaliste indépendant et Défenseur des Droits Humains, par ailleurs membre du Conseil d'Administration du REDHAC, a été victime d'un cambriolage de sa voiture par des hommes non identifiés.



Son véhicule a été vandalisé avec la plus grande barbarie. Bilan un sac contenant les documents importants et ses outils travail en l'occurrence un laptop, un téléphone et leurs chargeurs ont été emportés, les vitres arrière (grande et petite) de ladite voiture côté gauche, cassées.

En rappel

Dans la nuit du 6 août 2022, monsieur Philippe NANGA, coordonnateur de l'ONG Un Monde Avenir, Défenseur des Droits Humains, membre du Conseil d'Administration du REDHAC, a été victime d'un cambriolage à son domicile par des hommes non identifiés.

Son véhicule a été vandalisé avec la plus grande barbarie avec au bilan une importante pièce de voiture emportée, les câbles découpés, les vitres de la voiture cassées, certains documents et cartes de visites emportés.

De tout ce qui précède

Le Réseau des Défenseurs des Droits Humains en Afrique Centrale (REDHAC) dénonce :

- ✓ les méthodes d'intimidations ainsi que les représailles à l'encontre des Défenseur(e)s des Droits Humains en général et en particulier de monsieur Alex Gustave AZEBAZE, membre du Conseil d'Administration du REDHAC .

Aux autorités du Cameroun, le REDHAC

- ✓ exige que cessent toutes formes d'intimidations sur les Défenseurs des Droits Humains, journalistes, activistes et Syndicalistes qui font seulement leur travail de Défense des Droits Humains ;
- ✓ demande d'assurer l'intégrité physique et morale de monsieur Alex Gustave AZEBAZE et les membres de sa famille ;



- ✓ exhorte de continuer à respecter les conventions et instruments régionaux et Internationaux librement ratifiés relatifs aux droits humains, et aux Défenseur(e)s des Droits Humains.

Demande au président de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples ; Honorable Commissaire Remy NGOY, Rapporteur Spécial sur les Défenseurs des droits de l'homme et Point focal sur les représailles en Afrique de demander aux autorités camerounaises :

- ✓ d'assurer la sécurité de monsieur Alex Gustave AZEBAZE, de sa famille ainsi que du personnel de l'ONG Un Monde Avenir;
- ✓ d'ouvrir les enquêtes rapides afin que les responsables de ces multiples cambriolages soient identifiés et répondent de leurs actes devant la justice.

Enfin, le REDHAC :

Continue à encourager le gouvernement du Cameroun à assurer la protection légale des Défenseur(e)s des Droits Humains, des journalistes, des activistes en adoptant la loi portant « Promotion et Protection des Défenseurs des Droits Humains en Afrique Centrale».

Me Alice Nkom,
Co-PCA
Cameroun

Me Bruno Gbiegba,
Vice-Présiden
RCA

Rostin Manketa
2e Vice-Président
RDC

Marc Ona Osangui
3e Vice-Président
Gabon

Roch Euloge N'Zombo,
Conseiller
Congo Brazzaville

Pyrrhus. Boguel
Conseiller
Tchad

Philippe Nanga
Conseiller
Cameroun

Lucie Boalo,
Secrétaire/Rapporteuse
RCA

Hon. Annie Bambe
Communicatrice
RDC

Alfredo Okenve
2e secrétaire/Rapporteur
Guinée Equatoriale

Maximilienne Ngo Mbe
Directrice Exécutive
Cameroun

SUIVEZ-NOUS

Tél. Fixe : Bureau (+237)233 42 64 04 ;
MOB : (+237) 691 23 89 96/ 697 61 81 95
Facebook : Redhac Redhac
Twitter : @RedhacRedhac
Site-Web : www.redhac.info